

## Audiovisuel — Film & Vidéo

---

*Court-métrage documentaire ou de création, portrait filmé, animation, performance filmée*

*La présente fiche s'adresse aux réalisateurs et réalisatrices, vidéastes et artistes travaillant avec l'image en mouvement. Elle définit l'ensemble des exigences techniques, livrables et critères de qualité applicables à tout projet relevant de la catégorie audiovisuelle, et doit être consultée préalablement au dépôt de toute candidature dans ce format.*

---

### **A.1 Définition du périmètre et formats éligibles**

La catégorie audiovisuelle recouvre l'ensemble des projets dont le support principal est l'image animée, avec ou sans son. Les formats suivants sont éligibles dans le cadre du présent appel à projets :

- Court-métrage documentaire (5 à 30 minutes) — enquête de terrain, portrait de communauté, documentation d'un savoir-faire ou d'une pratique culturelle guinéenne, approche subjective ou essayistique.
- Film de création (5 à 20 minutes) — fiction documentaire, regard artistique singulier, expérimentation formelle, exploration d'une thématique patrimoniale par des moyens cinématographiques.
- Série de portraits filmés (minimum trois épisodes de trois à dix minutes chacun) — série cohérente et thématisée portant sur des personnalités, des métiers, des pratiques ou des lieux emblématiques.

- Film d'animation (3 à 15 minutes) — animation en deux ou trois dimensions, stop-motion, techniques mixtes intégrant des éléments du patrimoine guinéen.
- Performance filmée (5 à 20 minutes) — captation ou mise en scène cinématographique d'une performance artistique — musicale, chorégraphique, théâtrale — en lien direct avec le patrimoine guinéen.

## A.2 Spécifications techniques obligatoires

Spécification	Exigence obligatoire
<b>Résolution minimale</b>	1920 × 1080 pixels (Full HD) — résolution 3840 × 2160 (4K) vivement recommandée
<b>Cadence d'images</b>	25 images/seconde ou 24 images/seconde — cohérence absolue sur l'ensemble du projet
<b>Format d'acquisition</b>	MOV, MP4 ou MXF — codec H.264 minimum recommandé ; ProRes ou RAW fortement conseillé
<b>Format de livraison master</b>	MP4, codec H.264, débit minimum 10 Mbit/s pour le fichier master
<b>Format de diffusion web</b>	MP4, H.264, débit maximum 5 Mbit/s, optimisé pour le streaming
<b>Ratio d'image</b>	16:9 (format standard) — tout autre ratio est accepté sous réserve d'une justification artistique explicite
<b>Enregistrement sonore</b>	Stéréo minimum — dialogue clair et intelligible, son ambiant soigné ; fréquence d'échantillonnage : 48 kHz, résolution : 24 bits
<b>Mixage audio</b>	Dialogue, ambiances et musiques équilibrés selon les normes EBU — niveau master : -23 LUFS
<b>Étalonnage colorimétrique</b>	Étalonnage réalisé et cohérent sur l'ensemble du projet
<b>Sous-titres</b>	Obligatoires pour tout contenu comportant des dialogues

ou commentaires en langue guinéenne — fichier SRT ou sous-titres incrustés dans le master

**Mention obligatoire au générique** « Produit avec le soutien du Musée Virtuel de Guinée / Expertise France »

### A.3 Livrables attendus

#	Livable attendu	Format requis	Obligatoire ?
1	Fichier master haute qualité	MP4 ou MOV, H.264 ou ProRes, min. 10 Mbit/s	Oui
2	Version optimisée pour diffusion web	MP4, H.264, max. 500 Mo	Oui
3	Fichier de sous-titres	SRT + version incrustée dans le master	Oui (si langue guinéenne)
4	Synopsis du projet	PDF, 1 page en français	Oui
5	Sélection de photogrammes	JPG, min. 1920 × 1080, 10 images minimum	Oui
6	Autorisations de droit à l'image	PDF — formulaires signés par les personnes filmées	Oui
7	Note de réalisation et intention artistique	PDF, 1 à 2 pages	Oui
8	Bande-annonce (1 à 2 minutes)	MP4, H.264	Recommandé
9	Fichiers sources bruts (rushes)	Format natif d'acquisition	Sur demande d'Expertise France

### A.4 Compétences requises et matériel recommandé

#### Compétences techniques minimales requises

- Maîtrise de la prise de vue vidéo en conditions réelles : cadrage, exposition, mise au point, stabilisation.
- Maîtrise de l'enregistrement sonore en conditions de terrain : micro-cravate, perche directionnelle ou captation d'ambiances.
- Capacité de montage et de post-production vidéo dans un logiciel professionnel ou semi-professionnel.
- Pour les projets d'animation : maîtrise d'un logiciel dédié (After Effects, Blender, Toon Boom, ou équivalent).

### **Équipements minimum recommandés**

- Caméra Full HD minimum (reflex numérique, caméra hybride ou caméra vidéo dédiée ; un smartphone haut de gamme peut être accepté sous réserve de la qualité démontrée du résultat).
- Micro directionnel ou micro-cravate pour la captation propre du son.
- Logiciel de montage — DaVinci Resolve (version gratuite acceptée), Adobe Premiere Pro, Final Cut Pro ou équivalent.
- Disque dur externe dédié à la sauvegarde sécurisée des données de tournage (minimum 1 To).

## **A.5 Critères de qualité spécifiques à l'évaluation**

Les projets audiovisuels seront évalués selon les dimensions de qualité spécifiques suivantes, en complément des critères généraux définis dans l'appel à projets :

- Qualité technique de l'image : stabilité, netteté, cohérence de l'exposition et de la colorimétrie sur l'ensemble du film.
- Qualité technique du son : intelligibilité des dialogues et des commentaires, absence de bruits parasites rédhibitoires, équilibre du mixage.

- Maîtrise du montage : rythme, cohérence narrative, adéquation entre les choix de montage et le propos documentaire ou artistique.
- Profondeur et singularité du regard : au-delà de la simple captation, la qualité d'une véritable écriture cinématographique, d'une vision et d'un positionnement éditorial affirmés.
- Rigueur éthique : obtention et archivage documentés des consentements éclairés des personnes filmées, représentation digne et respectueuse des sujets.

### **Obligation de droit à l'image**

Toute personne physique reconnaissable à l'image doit avoir signé préalablement une autorisation de droit à l'image, dont le modèle peut être fourni par SABOUTECH sur demande. Les mineurs doivent disposer d'une autorisation parentale signée. L'ensemble de ces documents constituera une pièce obligatoire des livrables finaux, sans laquelle la validation du projet ne pourra être prononcée.